



Groupe présidé par

*Avec le soutien
financier
de la Commission
européenne*

PARTENARIAT STRATEGIQUE AIMF – UE

**GROUPE DE PLAIDOYER « SERVICES ESSENTIELS »
PAYS CAMEROUN**

NOTE DE PREPARATION

4^{ème}ATELIER DE CONCERTATION

CVUC-LITTORAL, Douala le 16 mai 2017

TERMES DE RÉFÉRENCE

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

A l'occasion de l'Assemblée générale de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) à Kinshasa en fin 2014, les maires, ont rappelé les principaux problèmes auxquels ils sont confrontés et pour lesquels ils attendent un appui de l'AIMF. Ces problématiques sont notamment : i) cadre juridique incomplet, notamment absence des décrets d'application des lois fondamentales ; ii) transfert de compétences partiel, et manque de clarté dans la répartition des compétences entre les autorités de l'Etat et les différents niveaux de collectivités ; iii) moyens techniques et financiers en inadéquation avec les compétences transférées ; iv) manque de ressources humaines qualifiées ; v) capacités de maîtrise d'ouvrage trop faibles ; vi) difficultés à exercer pleinement leurs compétences, notamment : difficultés de gestion de l'état civil, des déchets, de la mobilité urbaine, de la planification stratégique et aménagement du territoire, de l'énergie, des services relatifs à l'éducation, à la santé, à la culture ; vii) difficulté à être reconnus et pris en compte par les décideurs internationaux dans les domaines dans lesquels ils jouent pourtant un rôle majeur (lutte contre les changements climatiques, objectifs de développement durable, etc.)

Comme contribution à la recherche des problèmes énumérés, plus haut, un accord-cadre de Partenariat AIMF-Union européenne a été signé le 28 janvier 2015 par Mme Anne HIDALGO, Présidente de l'AIMF et M. Neven MIMICA, Commissaire européen au développement pour la période 2015-2020.

L'objectif du Partenariat stratégique AIMF/UE est de renforcer la prise en compte par les décideurs nationaux, régionaux et mondiaux des problématiques et des positions des Autorités locales.

Lors de l'Assemblée Générale de l'AIMF d'octobre 2015 tenue à Tunis et faisant suite à la signature de ce partenariat stratégique, les participants ont créé deux groupes de plaidoyer en prélude à la mise en œuvre de ce partenariat stratégique :

1. **Autonomisation des Autorités locales » qui traite de deux thèmes :**

- **Finances locales** : afin de donner aux autorités locales les moyens financiers pour assurer leurs missions, compétences, et répondre aux enjeux auxquels elles sont confrontées et le statut de l'élu
- **Fonction publique territoriale** afin de donner aux femmes et aux hommes qui font la décentralisation et le développement local au quotidien les moyens juridiques, administratifs, financiers et la protection nécessaires pour qu'ils puissent assurer leur mission.

2. « **Ville durable, ville pour tous** » qui traite les thèmes :

- **Rôle des autorités locales face au défi climatique** : afin de faire prendre en compte la position des autorités locales dans les débats internationaux et de leur donner les

moyens concrets d'agir au niveau local dans l'adaptation aux changements climatiques et la limitation des émissions de gaz à effet de serre.

- **Services essentiels** (eau, assainissement, déchets) : afin de donner aux autorités locales les moyens de faire entendre leur voix et d'améliorer l'environnement dans lequel elles exercent ces compétences majeures pour le développement humain ;

Pendant la première réunion du **groupe thématique « services essentiels » qui s'est tenue à Douala (Cameroun) du 10 au 12 mai 2016** et dont les objectifs étaient d'une part de partager les résultats du diagnostic mené sur l'état des lieux de la gestion de l'eau, l'assainissement et des déchets dans les quatre pays et d'autre part d'élaborer un plan d'actions pour chaque pays, le groupe de travail Cameroun (constitué des élus locaux, des acteurs étatiques, des prestataires de service, des acteurs de la société civile, des experts) avait préconisé la mise en place des ambassadeurs AIMF pour accompagner le plaidoyer au Cameroun.

A la suite de ce premier atelier du groupe pays Cameroun à Douala, s'est tenu le 23 février 2017 au siège des CVUC, la 1^{ère} rencontre des ambassadeurs qui avait pour principal point à l'ordre du jour, la validation de la démarche du plaidoyer et du calendrier des activités.

La rencontre du 16 mai 2017 est une volonté des ambassadeurs d'étendre ce plaidoyer au niveau régional.

2. OBJECTIFS

Les objectifs principaux de la rencontre sont de :

- Informer les participants de la démarche du plaidoyer ;
- Collecter les données dans les secteurs de l'eau, assainissement et déchets qui alimenteront le plaidoyer des ambassadeurs au niveau national ;
- Collecter des témoignages et des illustrations de terrain ;
- Collecter des recommandations pour la suite du plaidoyer

3. RÉSULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de la rencontre sont :

- Les participants sont imprégnés de leurs statuts, missions et des résultats attendus du plaidoyer dans les services essentiels au Cameroun et dans les autres pays ;
- Un brainstorming est réalisé sur l'état de gestion de ces trois compétences au niveau local ;
- Les données en vue de la construction des arguments de plaidoyer sont collectées ;
- Une liste des participants est élaborée en vue du suivi de la collecte des données ;
- Des recommandations sur la suite du plaidoyer sont collectées.

4. DES PARTICIPANTS

La rencontre est ouverte aux acteurs identifiés comme : les collectivités, les parlementaires, les sectoriels, les Experts de la région du littoral ;

5. DATE ET LIEU

La rencontre se déroule dans au siège des CVUC –Littoral à Douala, **le Mardi 16 mai 2017.**

6. CONTACTS / INFORMATIONS

M. Etoundi Essomba Many, Secrétaire Executif des CVUC

- Tél : 2220 1683 / 696 39 67 84
- Courriel : ludovic.etoundi@cvuc.cm

M. Célestin Eyango

- Tel : 698614403
- Courriel : eyango.celestin@yahoo.fr

7. REPORTING

Les actes de la rencontre seront rédigés, mis en forme et diffusés à l'ensemble des participants et partenaires. Le rapportage général sera assuré par les CVUC avec l'appui de l'AIMF